

RECRUTEMENT

INTERNE/EXTERNE

Poste à pourvoir au plus tôt



2 Contrats à durée déterminée à temps partiel

de 120 à 145 heures mensuelles

Agent à domicile ou auxiliaire de vie

Définition du poste

Sous la responsabilité du Chef des services à domicile, l'agent à domicile ou l'auxiliaire de vie sociale effectue un accompagnement auprès d'un public autonome ou de personnes dépendantes ou en difficultés de manière ponctuelle, dans leur vie quotidienne. Il.elle assure un service de qualité aux bénéficiaires.

Missions

- Accompagner et aider les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne : aide à la préparation des repas, à l'entretien du logement (ménage, vaisselle, etc.), du linge (lessive, repassage, rangement), etc.
- Aider les personnes en situation de fragilité de manière ponctuelle : mobilisation, toilette, habillage/déshabillage, prise des repas, courses, etc.
- Participer à la réalisation et au suivi des projets personnalisés : transmissions écrites (fiches d'interventions/cahiers de liaisons), rendre compte de ses interventions et alerter sur les situations inhabituelles.

Compétences et profil

- Discrétion, respect et ponctualité
- Bienveillance et écoute active
- Savoir travailler en autonomie, gérer son temps et définir des priorités
- Avoir le sens de l'accueil et savoir adapter sa communication au public rencontré
- Utiliser les outils de transmission des informations (cahiers de liaisons, fiches d'interventions)
- Être autonome dans ses déplacements : permis B + être véhiculé OU déplacements en deux roues personnels (scooter, vélo, trottinette)

Classification et Rémunération :

Convention Collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) du 21 mai 2010, coefficient 291 (degré 1 échelon 1) si agent à domicile ou coefficient 344 (degré 2, échelon 1) si auxiliaire de vie sociale diplômée (DEAVS)

Métier et statut : agent à domicile ou auxiliaire de vie sociale, non cadre

Type de contrat : CDD ou contrat PEC

Horaires : temps partiel (de 120 à 145H/mensuelles), 1 week-end sur 2 travaillé

Lieux d'exercices : Service d'Auxiliaire de Vie (SADV) et domiciles des bénéficiaires

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum Vitae à :

ASIMAT, à l'attention de Monsieur le chef des services à domicile

3 Bis Boulevard du 1^{er} RAM 10000 TROYES

Ou par mail à : marie.charigaut@asimat.fr